



HAL
open science

Femmes au foyer en cumul d'activités : la route des superwomen japonaises

Yukie Nakao

► **To cite this version:**

Yukie Nakao. Femmes au foyer en cumul d'activités : la route des superwomen japonaises. Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC, 2022, Femmes et emploi : regards, images et perception, 28, 10.4000/mimmoc.10928 . hal-04026987

HAL Id: hal-04026987

<https://hal.science/hal-04026987>

Submitted on 5 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Femmes au foyer en cumul d'activités : la route des *superwomen* japonaises

Yukie Nakao



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mimmoc/10928>

DOI : 10.4000/mimmoc.10928

ISSN : 1951-6789

Éditeur

Université de Poitiers

Ce document vous est offert par Université de Poitiers



Référence électronique

Yukie Nakao, « Femmes au foyer en cumul d'activités : la route des *superwomen* japonaises », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [En ligne], 28 | 2022, mis en ligne le 02 novembre 2022, consulté le 05 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/mimmoc/10928> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mimmoc.10928>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Femmes au foyer en cumul d'activités : la route des *superwomen* japonaises

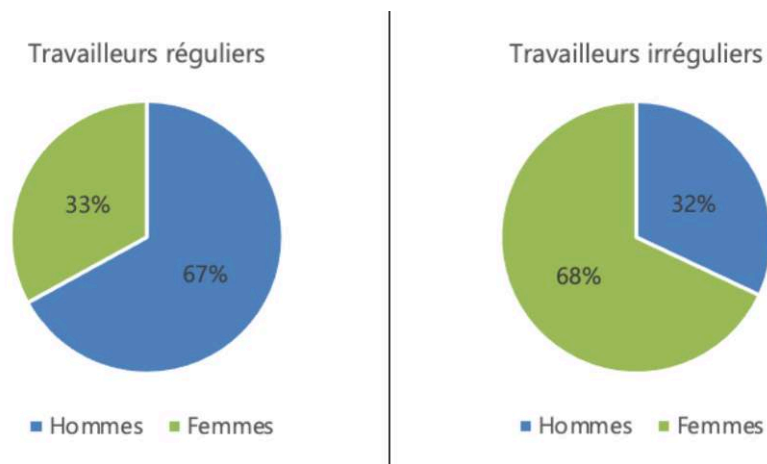
Yukie Nakao

Introduction

- 1 Au Japon où le mariage joue un rôle assez important, même aujourd'hui, les femmes mariées sont classées en deux catégories en fonction de leur situation : *senkyō shufu* 専業主婦 et *kengyō shufu* 兼業主婦. Le terme *senkyō shufu* désigne les « femmes au foyer à plein temps », à savoir les femmes qui s'occupent uniquement des tâches domestiques, telles que des travaux domestiques divers et des activités parentales. Quant au terme *kengyō shufu*, il désigne les « femmes au foyer en cumul d'activités », à savoir les femmes qui exercent à la fois un emploi et des tâches domestiques. Si le terme *senkyō shufu* est toujours employé sans se laisser dépasser par d'autres expressions, l'autre terme, *kengyō shufu*, est en voie d'extinction aujourd'hui, cédant sa place à d'autres expressions telles que *hataraku josē* (femme qui travaille) ou *hataraku hahaoya* (mère qui travaille), *wākingu ūman* (working woman) ou *wākingu mazā* (working mother). L'évolution des mots autour des femmes mariées qui travaillent n'est pas insignifiante, car le sens de « cumul » ne figure pas dans ces néologismes. Cependant, ils montrent que le binôme des femmes au foyer et des femmes « qui travaillent » reste une manière de classer les femmes mariées au Japon.
- 2 Leur présence n'est pas minoritaire dans la société nippone. Au contraire, depuis 1997, le nombre des foyers composés d'un mari et d'une femme en activité dépasse le nombre des foyers où seul un mari est en activité. Mais même si la majorité des femmes mariées travaillent, leur situation professionnelle n'est pas égale à celle des hommes, surtout parce que nombre d'entre elles occupent un poste irrégulier, comme le montrent les figures 1. D'après une enquête du ministère des Affaires intérieures, pour l'année 2019, la part des employées à un poste régulier (*sēki rōdōsha*) est de 33 % (11,6 millions de

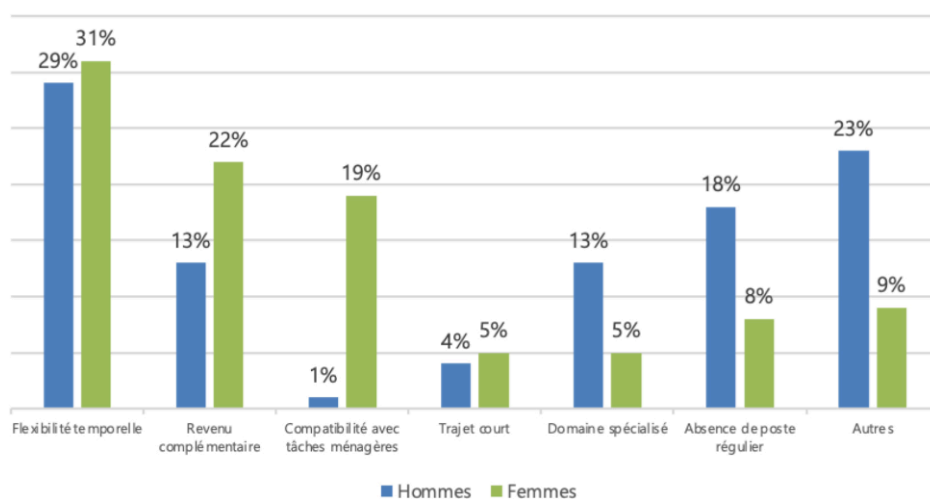
personnes), et celle à un poste irrégulier (*hisēki rōdōsha*), tel qu'un emploi contractuel, d'intérim, journalier ou saisonnier, est de 68 % (14,8 millions de personnes)¹. La situation est inverse chez les hommes : 67 % d'entre eux (23,4 millions de personnes) occupent un poste régulier et 32 % (6,9 millions de personnes) un poste irrégulier.

Figure 1. Taux de travailleurs réguliers (gauche) et irréguliers (droite) par sexe



- 3 La figure 2 montre les raisons du choix d'un emploi irrégulier. Chez les femmes, il s'agit de la flexibilité des heures de travail (31 %), du revenu complémentaire du foyer (22 %) et de la compatibilité par rapport aux tâches domestiques (19 %). Les hommes, quant à eux, choisissent rarement la compatibilité avec les tâches ménagères (1 %). Pour eux, c'est l'absence d'un poste régulier (18 %) ou le domaine dont ils sont spécialisés (13 %) qui leur font choisir un poste irrégulier. Notons qu'un décalage aussi important entre les hommes et les femmes s'explique également par les tranches d'âges des travailleurs irréguliers : il s'agit de toutes les tranches d'âges concernant les femmes, alors que les hommes concernés sont âgés de 15 à 24 ans ou de plus de 55 ans. Ils sont donc moins impliqués dans les tâches domestiques, en particulier dans les activités parentales.

Figure 2. Raisons du choix d'un poste irrégulier (2019)²

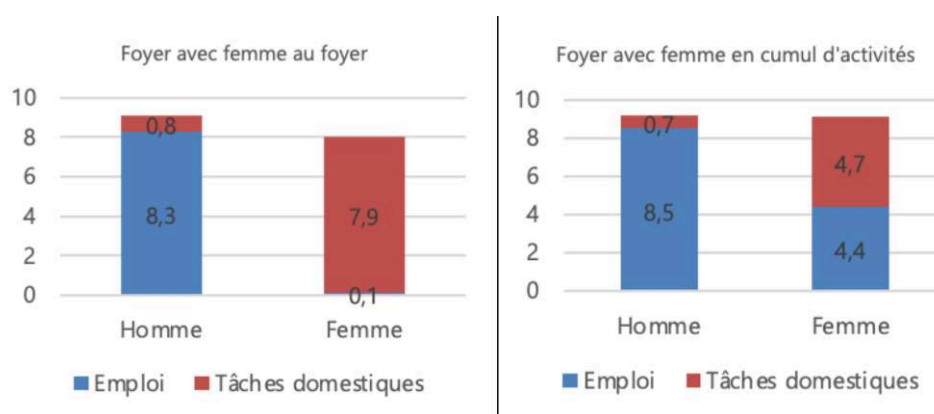


- 4 Les entreprises aujourd'hui encouragent de plus en plus les employées à poursuivre leur carrière professionnelle. Mais en réalité, à l'occasion de leur mariage, les femmes doivent souvent faire un choix entre le fait de continuer à travailler ou pas. Pour les hommes, ce choix est rarement nécessaire au moment du mariage ou à la naissance d'un enfant. Ce qui pose un problème, ce sont les tâches à effectuer à la maison. La charge et la responsabilité deviennent particulièrement lourdes lorsque les femmes décident de travailler à un poste régulier tout en respectant la coutume de la « femme au foyer ». Pour être parfaites à la maison et au travail, ces *superwomen* doivent s'engager sans repos.

Division des tâches entre hommes et femmes

- 5 Selon une enquête menée en 2016, les hommes consacrent moins d'une heure par jour au ménage ou aux activités parentales, quelle que soit la situation de leur épouse, comme le montrent les figures 3³. Ces données expliquent pourquoi beaucoup de femmes sont obligées de trouver une compatibilité avec les tâches domestiques. Elles évoquent également l'épaisseur du mur auquel font face les femmes qui souhaitent travailler à temps plein.

Figure 3. Heures consacrées quotidiennement aux activités chez les couples dont les femmes ne travaillent pas (gauche) et chez les couples où les deux travaillent (droite)⁴



- 6 La sociologue Chizuko Ueno affirme que les femmes partent perdantes dans le combat « égal » au travail, puisque les hommes sont exemptés de la responsabilité familiale : « Soit elles doivent renoncer à établir leur famille, soit elles doivent demander de l'aide à quelqu'un d'autre (mère ou belle-mère), soit elles finissent par tomber malades après avoir beaucoup travaillé. »⁵ Le sociologue Junya Tsutsui analyse quant à lui que, pour la plupart des hommes japonais, leur épouse est la remplaçante de leur mère⁶. Les enfants, garçons ou filles, grandissent dans un environnement où leur mère fait tout. L'image exemplaire d'une femme assidue est programmée dès l'enfance. Afin de conserver cette belle image, de nombreuses Japonaises, quand elles se marient et deviennent mères, hésitent à utiliser des services de nettoyage à domicile ou à recourir au babysitting, surtout par crainte du regard des autres⁷. Il arrive également que le mari donne son feu vert à sa femme lorsqu'elle souhaite travailler, si elle ne « néglige » pas les tâches ménagères.

- 7 C'est durant l'ère Meiji (1868-1912) que l'idée de la division des rôles entre hommes et femmes est née. Le Japon, après la réouverture du pays au milieu du XIX^e siècle, a essayé de moderniser très rapidement l'État dans tous les domaines. L'idée d'un rôle important de l'épouse dans les foyers a été importée de l'Occident⁸. Les termes *shujin* 主人 (littéralement « personne principale ») et *shufu* 主婦 (littéralement « femme principale »), désignant l'époux et l'épouse, sont également apparus dans ce contexte. L'homme était à la fois un soldat du pays et le chef de famille, tandis que la femme était chargée du double rôle de *ryōsai kenbo* 良妻賢母 (bonne femme, mère sage). Elle avait la responsabilité de gouverner le foyer, mais aussi d'engendrer des enfants – et plus particulièrement des garçons. Ainsi, les hommes et les femmes ont tous les deux contribué à l'État⁹, même si la priorité a été largement accordée au chef de famille.
- 8 Au début de l'ère Meiji, plus de 80 % de la population nipponne était composée par des foyers d'agriculteurs et de pêcheurs¹⁰. Il s'agissait d'un métier familial et tous les membres de famille participaient aux tâches, sous la direction du chef de foyer. Vers la fin du XIX^e siècle, les usines, les bureaux et les entreprises ont surgi dans les zones urbaines. En profitant des réseaux ferroviaires, les villageois ont quitté leur pays natal afin de trouver un nouveau métier dans les grandes villes. Un nouveau type de foyer, dont la vie financière est assurée par le salaire, est né.
- 9 Durant cette période, quelques métiers de salariés, tels que l'enseignement, étaient ouverts aux femmes¹¹. De nombreuses écoles spécialisées dans la formation des enseignantes ont été créées à partir de 1899. Le manque d'enseignants à la suite de la prolongation de l'éducation obligatoire en 1907 (six ans au lieu de quatre ans)¹² a aussi encouragé l'augmentation des *jokyōshi* 女教師 (femmes-enseignantes)¹³. Il existait des enseignantes mariées, pour qui la condition de travail par rapport à leur rôle de femmes au foyer était déjà un sujet discuté activement, par exemple à Kyōto, où la majorité des enseignantes étaient mariées¹⁴. De même, des mouvements de libération des femmes ont mis en avant une nouvelle façon de vie plus indépendante pour les femmes, même si, en réalité, leur vie financière était assurée par leur conjoint dans la plupart des cas. Vers le début de l'ère Shōwa (1926-1989), des femmes ont exercé des métiers plus variés, tels que le traitement des malades, l'enseignement, la sténographie, la télécommunication, la vente dans les grands magasins.
- 10 L'image des femmes qui contribuent à la société japonaise a vu une autre facette durant la guerre, à savoir les activités de défense nationale par les femmes. La *Dainihon kokubō fujinkai* (Association de défense nationale des femmes du Grand Japon), créée à Ōsaka en 1932, après l'affaire de Mandchourie, en est un exemple. L'activité s'est propagée tout de suite à Tōkyō, et en 1934, le nombre des adhérents a augmenté jusqu'à 50 000 personnes¹⁵. Les photos de l'époque montrent des femmes joyeuses et empressées, qui ne cachent pas leur fierté de porter un tablier blanc sur leur kimono avec une écharpe indiquant « Association de défense nationale des femmes du Grand Japon » :
- En portant cela [un tablier blanc], elles sont sorties pour communiquer directement avec des soldats. Faire partie d'une association qui s'est développée jusqu'à recevoir le soutien de l'armée de terre devait être une expérience brillante pour ces femmes au foyer qui n'ont jamais eu de contact avec la société.¹⁶
- 11 En 1942, trois associations de défense nationale des femmes ont été regroupées en une seule structure, la *Dainihon fujinkai* (Association des femmes du Grand Japon). C'était l'État qui la dirigeait et l'adhésion est devenue obligatoire pour toutes les femmes de plus de 20 ans. À la place d'un tablier blanc, durant la guerre du Pacifique, les femmes

ont porté un *monpe*, une sorte de pantalon, et une chemise, élaborés tous les deux à partir d'un kimono, pour qu'elles puissent bouger plus activement pour lutter contre les incendies liés aux bombardements, par exemple.

Haute croissance économique (1950-1990)

- 12 Après la guerre, l'occupation du territoire par les Alliés avait pour but de démilitariser et démocratiser la société japonaise. Dans ce contexte, tous les citoyens, hommes et femmes, de plus de 20 ans ont obtenu le droit de vote. C'est en 1946 que les premières députées ont été élues. Mais à part l'aménagement d'un nouveau système social, les citoyens ont dû tout d'abord trouver les moyens de survivre. Les grandes vagues de mariages et de naissances sont arrivées entre 1947 et 1949. Le manque de produits essentiels était considérable et de nombreux foyers ont vendu leurs biens pour se nourrir. Ensuite, la guerre de Corée en 1950 a donné le premier signe du retour économique.
- 13 À partir de 1955, la situation s'est davantage stabilisée. Désormais, après leurs études, les jeunes sont partis dans les grandes villes à la recherche d'un emploi. Ils se sont installés et nombre d'entre eux ont fondé leur famille sur place. La forme du travail des salariés à la japonaise s'est établie, consistant à commencer à travailler après le lycée ou l'université. Il s'agissait d'un emploi à vie, avec un salaire qui augmentait en fonction de l'ancienneté, plutôt que de la capacité du travailleur. Ce système d'emploi à vie appelé *shūshin koyōsei* a assuré les moyens d'existence des employés et de leur famille, même si, en contrepartie, ils ont dû accepter de travailler pendant de longues heures.
- 14 La stabilité du revenu a permis aux familles de la classe moyenne d'acheter les « trois trésors divins » (*sanshu no jingi*), à savoir un réfrigérateur, une machine à laver et une télévision en noir et blanc. Curieusement, ces appareils électroménagers n'ont pas raccourci le temps consacré par les femmes au foyer à l'entretien domestique. À l'inverse, la technologie leur a donné des occasions de réaliser des tâches plus raffinées et professionnelles. « Contrairement au progrès de la technologie grâce à l'innovation, le travail des femmes au foyer est devenu une activité expérimentée, à travers la préparation de repas chauds, l'augmentation du choix des accompagnements et la variété des repas. Par conséquent, il est devenu encore plus difficile de confier ces tâches à d'autres membres du foyer.¹⁷ »
- 15 Dans les années 1970, le taux de scolarisation des filles dans l'éducation supérieure a augmenté. Mais nombre d'entre elles ont étudié dans des établissements offrant une formation en deux ans, contre quatre ans à l'université. Ces universités formant en deux ans appelées *tanki daigaku* et « junior college » en anglais, avaient le but d'offrir une éducation supérieure aux filles au moment de leur installation en 1950¹⁸. C'est en 1995 que le nombre des filles scolarisées dans une université formant en quatre ans est devenu plus important que le nombre des filles inscrites dans une université de deux ans. Pendant longtemps, après les études, quand elles ont choisi de s'engager dans le monde du travail encore bien masculin, leurs tâches n'étaient pas les mêmes que celles de leurs collègues hommes. Deux tâches souvent attribuées aux (jeunes) employées consistaient à photocopier des documents pour d'autres collègues (masculins) et à servir du thé. Nombre d'entre elles ont démissionné quelques années plus tard pour se marier ou pour se préparer à accoucher. Ce type de démission a été appelé *kotobuki*

taisha (démission par célébration). Derrière l'ambiance festive de ce mot, les employées avaient du mal à travailler de longues années. Il a fallu attendre 1972 pour que la loi de santé publique des employées (*Kinmu fujin fukushihō*) soit appliquée et que la démission des femmes à la suite de leur mariage soit interdite. L'idée de *ryōsai kenbo* (bonne femme, mère sage) était loin d'être jugée démodée. Dans cette situation, pour celles qui n'avaient pas d'ambition professionnelle, le lieu de travail a joué le rôle de lieu de rencontre.

- 16 Selon Chikako Ogura¹⁹, c'est durant la haute croissance économique que la montée dans l'échelle sociale par le mariage chez les femmes est apparue. Un mariage financièrement stable a été appelé *eikyū shūshoku* (emploi à vie), du point de vue des femmes, puisque le mariage leur offrait la chance de pouvoir bénéficier d'une vie financièrement stable grâce au revenu apporté par leur mari. Au milieu de la période de croissance économique, le mariage et le travail à vie des hommes, qui assuraient la vie des femmes, ont constitué un binôme important. La densité de la population est devenue importante dans les villes d'accueil, et les régions reculées ont souffert de la baisse de la population et du vieillissement des habitants. Pourtant, cette part d'ombre du pays a attiré moins d'attention, face à l'essor économique tant attendu.

Soutien de l'épouse

- 17 Pendant que les hommes travaillaient, les femmes s'occupaient des tâches ménagères et des soins des enfants. Ainsi, elles soutenaient leur mari sans apparaître sur le front de la société où les hommes travaillaient. Il s'agit du *naijo no kō* (soutien du foyer). Selon le dictionnaire japonais *Kōjien*²⁰, l'expression désigne « le fait que l'homme puisse bien travailler à l'extérieur, grâce à sa femme qui protège la maison ». Même aujourd'hui, lorsque des Japonais reçoivent un prix Nobel, les journalistes écrivent dans leurs articles que ces chercheurs ont consacré leur vie à leur travail et que leur épouse les ont soutenus²¹. Le prix Nobel est pour ainsi dire une cristallisation du couple dont chacun joue son propre rôle à la perfection.
- 18 Quel que soit le métier du mari, la femme est souvent seule à tout gérer à la maison. L'absence du mari a été déjà caricaturée d'une manière comique dans la publicité d'un produit antimite en 1986. Dans cette publicité, les femmes au foyer d'un quartier énoncent ensemble le slogan du mois : « *Tēshu genki de rusu ga ī* » (l'idéal c'est que le mari soit en bonne santé et qu'il ne soit jamais à la maison). Deux éléments de contexte expliquent l'absence de l'homme. Tout d'abord, les hommes restaient au travail jusqu'à des heures tardives. Ils quittaient la maison très tôt le matin pour se rendre au travail dans les grandes villes, et rentraient tard après le travail ou après un repas souvent alcoolisé pris entre les collègues. Deuxièmement, de nombreux hommes ont accepté d'être mutés dans une autre ville, une autre région ou un autre pays, sans être accompagnés de leur famille (*tanshin funin* : prise de fonction sans accompagnement par sa famille), principalement pour éviter un changement d'école aux enfants²². Éloignés de leur famille temporairement ou géographiquement, les salariés japonais ont continué à travailler de toutes leurs forces. L'expression *kigyō senshi* (guerrier de l'entreprise) caractérise la société nipponne de cette époque. Dans les années 1990, les publicités pour des boissons énergisantes sont devenues populaires, avec le slogan « *Nijūyōjikan tatakae masu ka.* » (Pouvez-vous travailler 24 heures ?). Le sacrifice au

travail faisait partie de l'exploit de ces *guerriers*. Et derrière eux, les femmes se sont occupées des tâches ménagères pour que les maris puissent se concentrer à leur travail.

- 19 Kuniko Mukōda (1929-1981), scénariste et romancière, a été célibataire toute sa vie, mais malgré l'image de carrière remarquable attribuée à cette femme par le grand public, sa sœur a indiqué qu'elle aurait arrêté son travail si elle s'était mariée : « La probabilité de rencontrer un homme avec qui une femme pouvait avoir un métier et fonder une famille était faible. Si elle voulait travailler, elle devait renoncer à avoir une famille. (...) Si ma sœur s'était mariée, je suis sûre qu'elle serait devenue *ryōsai kenbo* (bonne épouse, mère sage).²³ » Hanae Mori (1926-) est une rare personne ayant pu fonder une famille et exercer un métier, à savoir celui de créatrice de mode. Elle s'est mariée tout de suite après la fin de ses études, puis elle a eu envie de faire une autre chose en plus des tâches ménagères qui ne lui demandaient pas trop d'énergie. Elle a donc suivi une formation dans la couture et commencé la confection de vêtements. Son mari a démissionné pour la rejoindre²⁴. Ces exemples montrent l'importance de la collaboration du mari lorsqu'une femme mariée souhaite travailler, mais le *naijo no kō* (soutien du foyer) n'est pas toujours réciproque, comme le prouve la définition de cette expression dans le dictionnaire *Kōjien*.

Égalité des chances dans l'emploi

- 20 Malgré les difficultés, certaines femmes, mariées ou pas, ont poursuivi leur carrière professionnelle. En 1985, la loi sur l'égalité des chances dans l'emploi (*danjo koyō kikai kintōhō*) a été adoptée. Elle a interdit la discrimination sexuée relative à l'emploi et a demandé que les femmes travaillent à l'égal des hommes, qualitativement et quantitativement. Néanmoins, cette loi a été qualifiée de « passoire », à cause de l'absence de sanctions envers les entreprises qui ne respectent pas la loi. À cette époque, les entreprises ont proposé deux filières, *sōgōshoku* et *ippanshoku*. Si la première filière « n'implique pas a priori de limite dans les perspectives de promotion et ouvre aux fonctions de cadres », la seconde filière quant à elle « comporte un plan de carrière strictement borné sous l'angle des promotions et des responsabilités »²⁵. Les deux portes ont été officiellement ouvertes à tous, en respectant la fameuse loi sur l'égalité des chances dans l'emploi, mais en réalité la majorité des postes de *sōgōshoku* ont été occupés par les hommes et la majorité de ceux d'*ippanshoku* l'ont été par les femmes :

Après la mise en vigueur de la loi sur l'égalité des chances dans l'emploi, les principaux médias ont activement traité des femmes occupant un poste de *sōgōshoku*. On pourrait même dire que les médias sont responsables d'avoir attiré exagérément l'attention sur ces femmes exceptionnelles et minoritaires par rapport à la réalité de l'emploi. [...] Elles étaient tellement médiatisées qu'on aurait dit que toutes les femmes avaient un poste de *sōgōshoku*.²⁶

- 21 Par la suite, dans les années 1990, le Japon a subi une crise économique par l'effondrement des bulles spéculatives. La crise a perturbé la société japonaise pendant plus de dix ans. De nombreuses banques ont fait faillite et d'autres entreprises ont licencié des employés et suspendu les offres d'emploi. Cette période appelée « l'âge de glace de l'emploi (*shūshoku hyōgaki*) » a vu l'anéantissement du modèle d'emploi à vie. La fin du travail stable chez les hommes a également rendu difficile la poursuite du foyer typique composé d'un mari qui travaille, d'une femme au foyer et des enfants. Le revenu assuré jusqu'alors par le mari s'étant dégradé, les femmes au foyer ont commencé à cumuler des activités domestiques et professionnelles, afin de compléter

le revenu du foyer. À la place des postes réguliers, des postes précaires ont été offerts aux jeunes générations et aux femmes. L'inégalité s'est installée dans la société japonaise.

- 22 La crise du marché du travail a provoqué un autre problème sérieux, à savoir la diminution du nombre de mariages et la baisse de la natalité. Le modèle de l'homme qui nourrit sa famille s'est effondré et des jeunes diplômés universitaires devaient parfois choisir un poste précaire. Les travailleurs irréguliers appelés *furitā* (*freeter*) ou NEET (*Not in Education, Employment or Training*) ont dû supporter un nouveau style de vie, flexible mais très instable.
- 23 Malgré ces changements, les critères que les jeunes femmes espèrent trouver chez les hommes n'ont pas changé. Au contraire, vu la situation plus difficile qu'avant, leur regard concernant la capacité financière de l'homme est devenu plus sélectif. Le décalage entre la réalité de la situation des hommes et l'attente des femmes était important et le mariage est devenu compétitif et rare. Par conséquent, de nos jours, les jeunes générations ne pensent plus à fonder une famille comme avant, et de nombreux jeunes restent célibataires, malgré eux ou volontairement. Ce style de vie ne doit pas être confondu avec l'hypothèse plus répandue du mariage tardif dû à l'apparition plus fréquente des femmes dans le monde du travail. Comme l'affirme Masahiro Yamada, le Japon vit aujourd'hui le phénomène du non-mariage (*mikon*) plutôt que du mariage tardif (*bankon*)²⁷.
- 24 Enfin, la baisse du nombre de mariages impacte directement le taux de fécondité, puisqu'au Japon le concubinage n'est pas un style de vie fréquemment choisi et qu'il existe un regard négatif envers les femmes qui mettent des enfants au monde alors qu'elles ne sont pas mariées. Le taux de fécondité au Japon a baissé jusqu'à 1,42 en 2018²⁸. Cela fait plus de vingt ans que le taux est inférieur à 1,5 et son effet secondaire, démographique, fortement lié aux problèmes du genre et de la famille, est de plus en plus persistant²⁹. La population du Japon baisse depuis 2008 et de nombreuses communes sont face à un risque de dysfonctionnement de leurs infrastructures. Si la population continue à diminuer, environ 50 % des collectivités locales pourraient disparaître avant 2040³⁰. De nos jours, le vieillissement et la pénurie de main-d'œuvre impactent déjà certains secteurs professionnels.

Réforme de la manière de travailler

- 25 Face aux multiples problèmes, les conditions de travail s'améliorent ces dernières années. En 2013, le ministère de la Santé publique, du Travail et des Affaires sociales a commencé à publier la liste des *burakku kigyō* (entreprises noires). Ce néologisme désigne les entreprises qui traitent leurs jeunes employés comme des travailleurs jetables.
- 26 De nombreux décès liés aux longues heures de travail inquiètent également les personnes en recherche d'emploi³¹. Le terme *karōshi* (décès lié à l'excès de travail) existe au moins depuis les années 1970. Aujourd'hui, le ministère de la Santé publique, du Travail et des Affaires sociales donne une définition de ce terme. Il s'agit d'une mort causée par une maladie cardiaque ou cérébrale aggravée par une charge excessive de travail, d'un suicide provoqué par une charge mentale au travail, ou de maladies cardiaques, cérébrales ou mentales, aggravées par un excès de travail. Le seuil mensuel

définissant le *karōshi* lié aux maladies cardiaques et cérébrales est de 80 heures supplémentaires en un mois avant l'apparition de la maladie, et de 100 heures en moyenne par mois, entre deux et six mois avant l'apparition de la maladie. En 2018, environ 4 millions d'employés semblent avoir exercé des heures supplémentaires atteignant ce seuil³². Après avoir pris en compte de nombreux décès subites et suicides d'employés relayés par les médias, le ministère de Santé publique, du Travail et des Affaires sociales a annoncé une éventuelle réévaluation des seuils du *karōshi*³³.

- 27 Une autre amélioration est une restriction plus stricte du nombre des heures supplémentaires. Il est déjà limité à 45 heures par mois et à 360 heures par an dans les grandes entreprises depuis avril 2019. Cela sera également appliqué aux petites et moyennes entreprises à partir d'avril 2020.
- 28 Dans cette nouvelle situation de travail, en 2017, un reportage diffusé sur une chaîne de télévision a abordé un nouveau phénomène, appelé *furarīman*³⁴. Ce terme, dérivé des deux mots *furari*, onomatopée exprimant l'errance, et *sararīman* (salarié), désigne des hommes qui ne rentrent pas tout de suite après le travail. La réforme de la manière de travailler ne leur permet plus d'exercer leur emploi jusqu'à des heures tardives, mais ces salariés n'ont pas l'habitude de rentrer chez eux si tôt. Par conséquent, ils passent leur temps en allant au café ou en sillonnant la ville avant de rejoindre leur maison. Le reportage a dévoilé le fait que le style des longues heures de travail est si fortement programmé dans l'esprit des employés masculins qu'il est extrêmement difficile de le changer, même s'ils pourraient enfin partager du temps avec leur famille.
- 29 Ironiquement, la solitude des mères qui s'occupent des enfants toutes seules soulève un autre phénomène dans la société japonaise. Les néologismes tels que *wan ope* (one ope[ration]) et *kosodate* 孤育て (élever ses enfants solitairement) soulignent la situation qui pèse chaque jour sur les jeunes mères et les jeunes épouses. *Wan ope* vient de « one operation » et *kosodate* 孤育て a été créé à partir du mot *kosodate* 子育て en remplaçant le caractère 子 (enfant) par le caractère homonyme 孤 (seul, solitaire). L'image des hommes qui errent et celle des femmes seules affichent une absence d'idée de partage dans certains foyers japonais.
- 30 Pour les jeunes pères, la situation n'est pas simple non plus, comme en témoigne l'exemple des congés de paternité. Si le gouvernement avait pour objectif d'augmenter le taux de prise de congés de paternité à 13 % avant 2020, il n'était que de 6,16 % en 2018. Même si la possibilité des congés de paternité existe, ils ne sont pas toujours faciles à prendre en raison de l'attitude négative des supérieurs ou des collègues. Dans le monde du travail, les hommes ont été privilégiés parce qu'ils ne tombent pas enceints³⁵. Les congés de paternité empêchent de continuer son travail en bonne harmonie. Dans ce contexte, les témoignages de *patahara*, harcèlement de paternité, animent parfois les discussions sur les réseaux sociaux et dans les médias. Des victimes ont subitement été transférées dans une autre section qui n'a rien à voir avec leur poste précédent, ou ont été harcelées verbalement, par exemple. Tant que les entreprises n'encouragent pas leurs employés à utiliser les congés de paternité, les employés ne participeront pas volontairement aux tâches parentales, et la solitude des épouses ne sera pas résolue.

Retard international

- 31 Compte tenu de tous les éléments détaillés jusqu'ici, il n'est pas étonnant de constater que le Japon est mal placé au niveau international au sujet de la position des femmes dans la société. Selon l'index du plafond de verre de l'année 2018 publié en mars 2019, le Japon est situé à la 28^e place parmi 29 pays. Quant à l'index de « gender gap » publié par le World Economic Forum en 2020, le Japon est au 121^e rang sur 153. Le rapport relève, entre autres, le temps important consacré aux tâches ménagères par rapport aux hommes, le faible engagement des femmes dans le monde politique et l'absence d'une cheffe de l'État comme éléments expliquant un classement aussi bas.
- 32 En 2020, au Parlement, la Chambre des représentants (*shūgiin*) compte 46 membres féminins sur 465 (10 %) et la Chambre des conseillers (*sangiin*), 56 sur 245 (23 %). Seules trois ministres féminins font partie du gouvernement en place en septembre 2019, alors qu'il répète depuis des années le slogan de la réalisation d'une société où les femmes brillent (*josē ga kagayaku shakai*). Des conseillères départementales sont élues dans tous les départements, mais au niveau municipal, un conseil sur quatre n'a aucun membre féminin (2009)³⁶. Pendant les campagnes électorales, des candidates doivent faire face tout d'abord aux électeurs et électrices qui souhaitent élire des conseillers masculins, mais aussi aux critiques selon lesquelles elles manqueraient de respect aux hommes³⁷. Il est également possible qu'elles soient victimes de harcèlement sexuel de la part de collègues ou encore d'électeurs³⁸.
- 33 Le taux des cadres féminins au Japon est de 14,9 % en 2018³⁹. Souvent, les femmes ne souhaitent pas devenir cadres à cause d'une responsabilité trop lourde, mais aussi de la jalousie des collègues masculins⁴⁰.

Quel avenir ?

- 34 Pour les femmes au foyer en cumul d'activités, le « *work-life balance* » est toujours en voie de développement. Elles doivent être excellentes au travail, tout en conservant une image traditionnelle : celle de femmes mariées qui pratiquent des tâches ménagères soigneuses, voire parfaites. Sans soutien de leur mari ni moyens financiers, elles ne pourraient pas se consacrer à leur carrière comme les hommes durant la haute croissance économique. Mais avant tout, ce modèle de travail masculin n'est pas un exemple à suivre.
- 35 Les problèmes autour des femmes sont fortement liés à la société japonaise favorisant les hommes. Mais n'oublions pas qu'aujourd'hui certains hommes sont mal à l'aise, comme le cas de ces jeunes pères qui sont harcelés après avoir pris des congés de paternité, ou bien ces hommes qui n'ont pas d'autre choix que d'accepter un travail précaire. Ils ont souffert eux aussi de l'image ancienne d'hommes brillants au travail. Le Japon aujourd'hui vit encore suivant un style de vie ancien, caractérisé par la division des rôles entre hommes et femmes.
- 36 En avril 2019, lors de la cérémonie d'entrée de l'Université de Tōkyō, Chizuko Ueno, sociologue et professeure émérite, a donné un discours devant les nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes. Elle a affirmé que la discrimination sexuée existe même au sein de l'Université de Tōkyō, où le taux des femmes est de 18 % parmi les étudiants, 12 % parmi les maîtres de conférences et 8 % parmi les professeurs :

Ce qui vous attend, c'est un univers inconnu et imprévisible où les théories que vous avez apprises jusqu'à maintenant ne sont pas utilisables. [...] Ce qui vous attend, c'est un monde rempli de questions sans réponses. Dans le campus universitaire, la diversité est nécessaire, puisqu'une nouvelle valeur peut naître de systèmes où les cultures étrangères se confrontent.⁴¹

- 37 Ce discours a provoqué des discussions animées et le texte entier a été publié par les médias. Si l'objectif de la sociologue était une ouverture à la réflexion, elle a bien marqué un point. La diversité évoquée dans son discours doit être reconnue dans le monde de travail, mais aussi dans les foyers.

BIBLIOGRAPHIE

AERA. « Joshi to kyaria » [Femme et carrière], 3 août 2015, p. 19-34.

Arai, Yoshiko. « Senzen ni okeru jokyōshi no chī kōjō wo meguru dōkō ni tsuite » [Sur l'amélioration du statut professionnel des enseignantes avant la guerre], *Kyōikugaku kenkyū*, 49(3), 1982, p. 33-42.

Asahi shimbun. « Josē no sējisanka 'Otoko wo tatero' tonō tatakai, iyagarase higai mo » (Des femmes dans le monde politique : lutte contre « tu dois respecter les hommes » et harcèlements), 11 juillet 2019, [en ligne], https://digital.asahi.com/articles/ASM756K8VM75TIPE034.html?iref=pc_ss_date_article, (consultée le 30 janvier 2022).

Ishizaki, Shōko. « Toshi katē no kēsē to kekkonkan no henka » [Formation de la famille urbaine et évolution de l'aspect sur le mariage], in Sanae FUKUTŌ (dir), *Rekishi no naka no kazoku to kekkon* [La famille et le mariage dans l'histoire], Tōkyō, Shinwasha, 2011, p. 152-203.

JILPT (The Japan Institute for Labor policy and Training). *Dēta bukku Kokusai rōdō hikaku 2019* [Databook of international labor statistics 2019], 20 octobre 2019, [en ligne], <https://www.jil.go.jp/kokunai/statistics/databook/2019/documents/Databook2019.pdf>, (consultée le 30 janvier 2022).

Kitahara, Minori. « Aikokujoshi wa nani wo yume mita » [Quels étaient les rêves des femmes patriotes ?], *AERA*, 10 août 2015, p. 28-31.

Kōjien [dictionnaire de la langue japonaise], 7^e édition, Tōkyō, Iwanami shoten, 2018.

Konno, Minako. « La construction historique de la femme employée de bureau au Japon », *La Découverte*, 210, 2005, p. 29-54.

Kōserōdōshō [ministère de Santé publique, du Travail et des Affaires sociales]. *Hēsē 30nen (2018) jinkōdōtai tōkē (kakutēsū) no gaikyō* [Résumé de la statistique de la population pour l'année 2018], 28 novembre 2019, [en ligne], https://www.mhlw.go.jp/toukei/saikin/hw/jinkou/kakutei18/dl/00_all.pdf, (consultée le 30 janvier 2022).

Kōserōdōshō [ministère de Santé publique, du Travail et des Affaires sociales]. *Rēwa gannen ban karōshi tō bōshi taisaku hakusho* [Livre blanc sur les mesures de la prévention contre le karōshi, etc., pour l'année 2019], 2019, [en ligne], <https://www.mhlw.go.jp/wp/hakusyo/karoushi/19/dl/19-1.pdf>, (consultée le 30 janvier 2022).

Lechevalier, Sébastien. « Quelle est la nature du contrat social japonais aujourd'hui ? », in Sébastien LECHEVALIER (dir), *La grande transformation du capitalisme japonais*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 200-237.

Masuda, Hiroya (dir). *Chihō shōmetsu [Disparition des régions]*, Tōkyō, Chūōkōron shinsha, 2014.

Monbukagakushō [ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie]. *Wagakuni no gimukyōiku sēdo no hensen [Évolution du système de l'éducation obligatoire du Japon]*, [en ligne], https://www.mext.go.jp/b_menu/shingi/chukyo/chukyo0/toushin/05082301/017.htm, (consultée le 30 janvier 2022).

Monbukagakushō [ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie]. *Tanki daigaku ni tsuite [À propos des universités de deux ans]*, [en ligne], https://www.mext.go.jp/a_menu/koutou/tandai/index.htm, (consultée le 30 janvier 2022).

Mori, Hanae. *Fasshon [Mode]*, Tōkyō, Iwanami shoten, 1993.

Mukōda, Kazuko. *Mukōda Kuniko no sēshun [Jeunesse de Kuniko Mukōda]*, Tōkyō, Bungē shunjū, 2002.

Nakano, Madoka. *Naze tomobataraki mo sennyō mo shindoi noka [Pourquoi souffrent les femmes qui travaillent et les femmes au foyer ?]*, Tōkyō, PHP kenkyūjo, 2019.

NHK. *Sēji magazin* (Revue politique), « Giin niman nin no honne » [Vérités témoignées par 20 000 députés], 4 avril 2019, [en ligne], <https://www.nhk.or.jp/politics/articles/statement/15849.html>, (consultée le 30 janvier 2022).

Ogura, Chikako. *Kekkon no jōken [Conditions du mariage]*, Tōkyō, Asahi Shimbun Shuppan, 2007.

Saitō, Kēko. « 1920nendai, Kyōto-shi shōgakkō josēkyōin ni okeru sankyū/kinmu nōritsu mondai » [Congés de maternité et efficacité professionnel des enseignantes dans les écoles primaires de la ville de Kyōto dans les années 1920], *Journal of gender studies*, 9, 2006, p. 71-89.

Satō, Narutoku. « Nōberushō hōdō ni igi ari ! » [J'ai une objection à la médiatisation d'un prix Nobel !], *Webronza, Asahi Shimbun*, 15 octobre 2015, [en ligne], <https://webronza.asahi.com/science/articles/2015101300004.html>, (consultée le 30 janvier 2022).

Sōmushō [ministère des Affaires intérieures]. *Hēsē 28nen shakai sēkatsu kihon chōsa [Enquête de base sur la vie sociale pour l'année 2016]*, 15 septembre 2017, [en ligne], <https://www.stat.go.jp/data/shakai/2016/pdf/gaiyou2.pdf>, (consultée le 30 janvier 2022).

Sōmushō [ministère des Affaires intérieures]. *Rōdōryoku chōsa (kihon shūkei) 2019nen (reiwa gannen) hēkin (sokuhō) kekka no yōyaku [Résumé des résultats annuels moyens d'après l'enquête sur la main d'œuvre (données de base) pour 2019]*, 31 janvier 2020, [en ligne], <https://www.stat.go.jp/data/roudou/rireki/nen/ft/pdf/2019.pdf>, (consultée le 30 janvier 2022).

Sōmushō [ministère des Affaires intérieures]. *Rōdōryoku chōsa (shōsai shūkei) 2019nen (reiwa gannen) hēkin (sokuhō) [Détail des résultats annuels moyens d'après l'enquête sur la main d'œuvre pour 2019 (données brutes)]*, 14 février 2020, [en ligne], <https://www.stat.go.jp/data/roudou/rireki/nen/dt/pdf/2019.pdf>, (consultée le 30 janvier 2022).

Takenobu, Mieko. *Josē wo katsuyōsuru kuni, shīnai kuni [Le pays qui met les femmes en valeur, le pays qui ne le fait pas]*, Tōkyō, Iwanami shoten, 2010.

Takizawa, Suguru. « Karōhi rain, kijun minaoshi e » [Les critères du *karōshi* vont être réévalués], *Asahi Shimbun* (version numérique), 1^{er} novembre 2019, [en ligne], <https://digital.asahi.com/articles/ASMC14DZ2MC1ULFA013.html>, (consultée le 30 janvier 2022).

Tanaka, Toshiyuki. *Danshi ga 10dai no uchini kangaete okitai koto* [Ceux que les garçons doivent réfléchir avant d'avoir 20 ans], Iwanami shoten, 2019.

Tsutsui, Junya. *Kekkon to kazoku no korekara* [Avenir du mariage et de la famille], Tōkyō, Kōbunsha, 2016.

Ueno, Chizuko. *Kindai Kazoku no sēritsu to shūen* [Établissement et fin de la famille moderne], Tōkyō, Iwanami shoten, 1994.

Ueno, Chizuko. *Onnatachi no sabaibaru sakusen* [Stratégies de survie des femmes], Tōkyō, Bungēshunjū, 2013.

World Economic Forum. « Global gender gap report 2020 », [en ligne], <https://www.weforum.org/reports/gender-gap-2020-report-100-years-pay-equality>, (consultée le 30 janvier 2022).

Yamada, Masahiro. *Kekkon fuyō shakai* [Une société qui ne nécessite plus le mariage], Tōkyō, Asahi Shimbun shuppan, 2019.

NOTES

1. Sōmushō [ministère des Affaires intérieures], *Rōdōryoku chōsa (kihon shūkei) 2019nen (reiwa gannen) hēkin (sokuhō) kekka no yōyaku* [Résumé des résultats annuels moyens d'après l'enquête sur la main d'œuvre (données de base) pour 2019], 31 janvier 2020, p. 15, [en ligne], <https://www.stat.go.jp/data/roudou/rireki/nen/ft/pdf/2019.pdf>, (consultée le 30 janvier 2022)

2. Sōmushō [ministère des Affaires intérieures], *Rōdōryoku chōsa (shōsai shūkei) 2019nen (reiwa gannen) hēkin (sokuhō)* [Détail des résultats annuels moyens d'après l'enquête sur la main d'œuvre pour 2019 (données brutes)], 14 février 2020, p. 9, [en ligne], <https://www.stat.go.jp/data/roudou/rireki/nen/dt/pdf/2019.pdf>, (consultée le 30 janvier 2022)

3. Le temps consacré à un « emploi » chez les femmes au foyer concerne, par exemple, la formation.

4. Sōmushō [ministère des Affaires intérieures], *Hēsē 28nen shakai sēkatsu kihon chōsa* [Enquête de base sur la vie sociale pour l'année 2016], 15 septembre 2017, p. 16, [en ligne], <https://www.stat.go.jp/data/shakai/2016/pdf/gaiyou2.pdf>, (consultée le 30 janvier 2022)

5. Ueno, Chizuko. *Onnatachi no sabaibaru sakusen* [Stratégies de survie des femmes], Tōkyō, Bungēshunjū, 2013, p. 43.

6. Tsutsui, Junya. *Kekkon to kazoku no korekara* [Avenir du mariage et de la famille], Tōkyō, Kōbunsha, 2016, p. 116.

7. Nakano, Madoka. *Naze tomobataraki mo sengyō mo shindoi noka* [Pourquoi souffrent les femmes qui travaillent et les femmes au foyer ?], Tōkyō, PHP kenkyūjo, 2019, p. 112-113.

8. Ueno, Chizuko. *Kindai Kazoku no sēritsu to shūen* [Établissement et fin de la famille moderne], Tōkyō, Iwanami shoten, 1994, p. 116-117.

9. Ishizaki, Shōko. « Toshi katē no kēsē to kekkonkan no henka » [Formation de la famille urbaine et évolution de l'aspect sur le mariage], in Fukutō Sanae (dir), *Rekishi no naka no kazoku to kekkon* [La famille et le mariage dans l'histoire], Tōkyō, Shinwasha, 2011, p. 187.

10. *Ibid.*, p. 178.

11. *Ibid.*, p. 196.

12. Monbukagakushō [ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie]. *Wagakuni no gimukyōiku sēdo no hensen* [Évolution du système de l'éducation obligatoire du Japon], [en ligne], https://www.mext.go.jp/b_menu/shingi/chukyo/chukyo0/toushin/05082301/017.htm, (consultée le 30 janvier 2022).

13. Arai, Yoshiko. « Senzen ni okeru jokyōshi no chī kōjō wo meguru dōkō ni tsuite » [Sur l'amélioration du statut professionnel des enseignantes avant la guerre], *Kyōikugaku kenkyū*, 49(3), 1982, p. 33.
14. Saitō, Kēko. « 1920nendai, Kyōto-shi shōgakkō josēkyōin ni okeru sankyū/kinmu nōritsu mondai » [Congés de maternité et efficacité professionnelle des enseignantes dans les écoles primaires de la ville de Kyōto dans les années 1920], *Journal of gender studies*, 9, 2006, p. 78.
15. Il y avait également des membres masculins qui ont souvent joué un rôle de dirigeant d'un petit groupe.
16. Kitahara, Minori. « Aikokujoshi wa nani wo yume mita » [Quels étaient les rêves des femmes patriotes ?], *AERA*, 10 août 2015, p. 29.
17. Ueno, Chizuko. *op.cit.*, p. 179.
18. Monbukagakushō [ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie]. *Tanki daigaku ni tsuite* [À propos des universités de deux ans], [en ligne], https://www.mext.go.jp/a_menu/koutou/tandai/index.htm, (consultée le 30 janvier 2022).
19. Ogura, Chikako. *Kekkon no jōken* [Conditions du mariage], Tōkyō, Asahi Shimbun Shuppan, 2007, p. 27.
20. *Kōjien* (dictionnaire de la langue japonaise), 7^e édition, Tōkyō, Iwanami shoten, 2018.
21. Narutoku Satō (2015) critique ce type d'articles qui créent l'image qu'un tel couple ou une telle famille est la seule condition pour être un futur lauréat du prix Nobel.
22. Aujourd'hui, il y a également des familles qui choisissent cette voie pour conserver le travail de l'épouse.
23. Mukōda, Kazuko. *Mukōda Kuniko no sēshun* [Jeunesse de Kuniko Mukōda], Tōkyō, Bungē shunjū, 2002, p. 48.
24. Mori, Hanae. *Fasshon* [Mode], Tōkyō, Iwanami shoten, 1993, p. 40-47.
25. Konno, Minako. « La construction historique de la femme employée de bureau au Japon », *La Découverte*, 210, 2005, p. 46.
26. Ueno, Chizuko. *Onnatachi no sabaibaru sakusen* [Stratégies de survie des femmes], Tōkyō, Bungēshunjū, 2013, p. 53.
27. Yamada, Masahiro. *Kekkon fuyō shakai* [Une société qui ne nécessite plus le mariage], Tōkyō, Asahi Shimbun shuppan, 2019, p. 25.
28. Kōserōdōshō [ministère de Santé publique, du Travail et des Affaires sociales]. *Hēsē 30nen (2018) jinkōdōtai tōkē (kakutēsū) no gaikyō* [Résumé de la statistique de la population pour l'année 2018], 28 novembre 2019, p. 4, [en ligne], https://www.mhlw.go.jp/toukei/saikin/hw/jinkou/kakutei18/dl/00_all.pdf, (consultée le 30 janvier 2022).
29. Lechevalier, Sébastien. « Quelle est la nature du contrat social japonais aujourd'hui ? », in Lechevalier Sébastien (dir), *La grande transformation du capitalisme japonais*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 214-215.
30. Masuda, Hiroya (dir). *Chihō shōmetsu* [Disparition des régions], Tōkyō, Chūōkōron shinsha, 2014, p. 29.
31. Kōserōdōshō [ministère de Santé publique, du Travail et des Affaires sociales]. *Rēwa gannen ban karōshi tō bōshi taisaku hakusho* [Livre blanc sur les mesures de la prévention contre le karōshi, etc., pour l'année 2019], 2019, p. 70, [en ligne], <https://www.mhlw.go.jp/wp/hakusyo/karoushi/19/dl/19-1.pdf>, (consultée le 30 janvier 2022).
32. Takizawa, Suguru. « Karōhi rain, kijun minaoshi e » [Les critères du karōshi vont être réévalués], *Asahi Shimbun* (version numérique), 1^{er} novembre 2019, [en ligne], <https://digital.asahi.com/articles/ASMC14DZ2MC1ULFA013.html>, (consultée le 30 janvier 2022).
33. *Ibid.*
34. La chaîne de télévision NHK a abordé ce sujet dans plusieurs émissions depuis septembre 2017.

35. Tanaka, Toshiyuki. *Danshi ga 10dai no uchini kangaete okitai koto* [Ceux que les garçons doivent réfléchir avant d'avoir 20 ans], Iwanami shoten, 2019, p. 22.
36. Takenobu, Mieko. *Josē wo katsuyōsuru kuni, shinai kuni* [Le pays qui met les femmes en valeur, le pays qui ne le fait pas], Tōkyō, Iwanami shoten, 2010, p. 22.
37. *Asahi shimbun*, « Josē no sējisanka 'Otoko wo tatero' tonō tatakai, iyagarase higai mo » [Des femmes dans le monde politique : lutte contre « tu dois respecter les hommes » et harcèlements], 11 juillet 2019, [en ligne], https://digital.asahi.com/articles/ASM756K8VM75TIPE034.html?iref=pc_ss_date_article, (consultée le 30 janvier 2022).
38. NHK. *Sēji magazin* (Revue politique), « Giin niman nin no honne » [Vérités témoignées par 20 000 députés], 4 avril 2019, [en ligne], <https://www.nhk.or.jp/politics/articles/statement/15849.html>, (consultée le 30 janvier 2022).
39. JILPT (The Japan Institute for Labor policy and Training). *Dēta bukku Kokusai rōdō hikaku 2019* [Databook of international labor statistics 2019], 20 octobre 2019, p. 103, [en ligne], <https://www.jil.go.jp/kokusai/statistics/databook/2019/documents/Databook2019.pdf>, (consultée le 30 janvier 2022).
40. *Aera*. « Joshi to kyaria » [Femme et carrière], 3 août 2015, p. 23.
41. Le texte intégral du discours se trouve sur le site de l'Université de Tōkyō. https://www.u-tokyo.ac.jp/ja/about/president/b_message31_03.html (consultée le 30 janvier 2022).
-

RÉSUMÉS

Au Japon, les femmes mariées peuvent être classées en deux catégories : les « femmes au foyer à plein temps » qui s'occupent uniquement des tâches ménagères et les « femmes au foyer en cumul d'activités » qui exercent à la fois des tâches ménagères et un emploi. Le nombre de foyers composés d'un mari et d'une femme qui travaillent a dépassé en 1991 le nombre de foyers composé d'un mari occupant une activité professionnelle et d'une femme au foyer à plein temps. De nos jours, les femmes qui travaillent sont donc très nombreuses, mais leur « work-life balance » est toujours en voie de développement. On leur demande aujourd'hui d'être excellentes au travail, tout en conservant une image dite traditionnelle. Cette situation ne facilite pas la vie professionnelle des Japonaises, puisque le monde du travail au Japon favorise les employés qui travaillent sans compter leurs heures. Sans pouvoir obtenir un soutien ou un partage des tâches avec leur mari, certaines d'entre elles finissent par renoncer à leur carrière. La situation des femmes a évolué, mais celle des hommes n'a pas autant changé. Le décalage entre les deux environnements limite l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes. La société japonaise est aujourd'hui confrontée à la baisse de la natalité et à l'augmentation du nombre de jeunes célibataires mais n'est pas prête à s'engager pour assurer de bonnes conditions de travail pour les femmes.

INDEX

Index chronologique : XXI^e siècle

Index géographique : Japon

Thèmes : emploi des femmes, conciliation vie familiale et professionnelle

Mots-clés : femmes, emploi, mariage, tâches ménagères, Japon

AUTEUR

YUKIE NAKAO

Faculté des Langues et Cultures Etrangères, Nantes Université, CRINI

Yukie Nakao est Docteure en Sciences du langage et enseignante de langue et civilisation japonaises à Nantes Université et à l'École Centrale de Nantes. Elle est l'auteure, entre autres, des articles « Vers la patrie inconnue : rapatriement d'une famille japonaise » (*Croisement*, N°4, 2014), « Les Japonais dans l'empire du mariage » (*Monde chinois, nouvelle Asie*, N°42, 2015), « Étude des images autour de *kawaii* en France », (*Correspondances*, Asahi shuppansha, 2020), d'un récit « Journal d'une centenaire » (*Courage*, N°3, 2017) et des ouvrages *Nihongo ippo ippo : le japonais pas à pas A1-A2* (Éditions Ellipses, 2019) et *Nihongo ippo ippo : le japonais pas à pas A2-B1* (Éditions Ellipses, 2021).